

L'Hyper !

N°246/07

27 août 2007

28 pages

Cfdt
des choix, des actes
Coordination CARREFOUR

Présente

Adhérer à la CFDT c'est l'assurance d'être
représenté, informé, conseillé, aidé et défendu
et tout ça pour moins de 10€ par mois
(0,75 % du salaire net sur 12 mois)



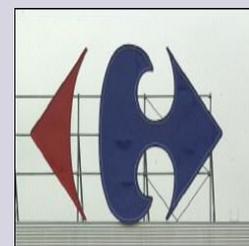
OPERATION COOPTATION

Valérie
Secrétaire du CE

Lynda
Hôtesse de Caisse et Syndiquée

Manu
Délégué Syndical
Délégué du Personnel

Votre mission, si vous l'acceptez,
peut vous permettre d'améliorer
vos conditions de travail et votre rémunération



Sommaire et sommaires

▼ Ouvertures

Sommaire et sommaires page 02

Mes chers amis page 03

▼ La pause

Les idées qui font débat page 04

▼ Dans les coulisses

Actualités syndicales et sociales page 06

Actualités syndicales et travaux page 10

Actualités syndi... et ouvertures page 11

Actualités syndi... et juridiques page 14

▼ En direct des C.E.

Loisirs et sociales page 16

▼ Organisations syndicales

Je t'aime, moi non plus ! page 19

▼ International

Vente des 12 hypers Suisse page 21

▼ Le Kiosque à journaux

Nouvelles d'ici et de là page 22

En vacances en juillet ou en août avez -vous lu les derniers numéros parus pendant votre absence.

Vous les trouverez sur le site CFDT

<http://www.cfdt-carrefour.com>



Hyper n°245 du 01/08/2007

Fermeture et restructuration, Travail le dimanche,

Actualités syndicales et sociales, travaux et primes, le respect des droits, anti-social, les caisses, nouvelles technologies...



Hyper n°244 du 19/07/2007

José Luis Duran rencontre François Chérèque,

Biographie des acteurs

Histoire de la CFDT (de la CFTC à la CFDT),

Petite histoire de Carrefour (de 1997 à 2007)



Hyper n°243 du 10/07/2007

Le gouvernement au travail - Productivités des hypermarchés Carrefour - Actualités syndicales et sociales - Ecoute du personnel - Fermetures en Belgique - Les Suisses dénoncent Carrefour - Formation professionnelle : commission de juin - Fond de solidarité - Lutte contre le tabagisme - Nouvelles d'ici et de là



Ras le Bol !!!

On en parle

Angers gd maine

Annecy

Auchy les mines

Anglet

Chalons en

champagne

Chartres

Cherbourg

Etampes

Evry

Guéret

Lyon la part dieu

Mérignac

Montereau

Nice TNL

Perpignan

Sallanches

St Herblain

Toulouse Purpan

Vannes

Villiers en bière

Vitrolles

et aussi

Carrefour

Champion

ED

Ooshop

Tesco

Wal-Mart

Des pays

Algérie

Belgique

Chine

Espagne

France

Italie

Roumanie

Tunisie

USA

et même de

CGT-FO

CFE-CGC

Mes chers amis !

par **Serge Corfa**

Je souhaitais débiter cet éditio sur la rentrée scolaire et m'amuser sur la nécessité de retourner sur les bancs de l'école vu le nombre de fôtes d'ortografe que j'ai laissé dans le dernier hyper (et les précédents). Ca ne sera pas le cas et les fautes persisteront.

Une autre actualité m'interpelle et me rappelle un cours en primaire qu'on appelait "leçon de chose ou de moral". Un temps que les jeunes lecteurs n'ont pas connu et, on va le constater ici, que des anciens ont oublié.

Imaginez un instant que vous appreniez que votre serviteur, le **délégué syndical national CFDT**, est parti cette année en vacances en Espagne. Rien d'extraordinaire vous êtes content pour lui et vous dites qu'il a bien de la chance de pouvoir s'offrir de telles vacances.

Imaginez que vous apprenez par "l'Hyper" qu'il s'est installé pour 15 jours avec femme, enfants et petits enfants dans une belle villa sur la Costa Brava dont la location est estimée à 22 000 euros la semaine. Vous vous dites ça paye bien chez Carrefour ou il a gagné au loto.

Imaginez qu'après enquête vous apprenez que c'est notre PDG **José Luis Duran** qui lui prête sa superbe villa espagnole.

Bel amitié ! Mais... vous vous posez certaines questions d'autant que vous vous rappelez qu'ils se sont entretenus dernièrement sur des problèmes sociaux dans l'entreprise.

Vous vous dites: si José Luis Duran lui propose sa villa il faudra bien à un moment qu'il le remercie ne serait-ce que par politesse.

Un Président de la République Française* lui profite des largesses d'amis très, très fortunés. Qu'il séjourne au Fouquet's, part en croisière en Grèce, s'installe dans une superbe villa à

Wolfeboro (Etats-Unis) tout est gratis !

Selon les sondages les français trouvent normal que notre président se repose et qu'il ait des amis aussi riches et généreux, c'est vrai il donne beaucoup de sa personne il a le droit à ses congés.

Alors faisons taire les moralisateurs, et nous aussi salariés de Carrefour profitons des aubaines.

Demandons à José-luis qu'il nous héberge l'année prochaine. Après tout cette année on est nombreux à ne pas être partis en congés. Ca nous met en rogne et ce n'est pas bon pour le moral.

Puisque la Présidence semble dédaigner le fort de Brégançon résidence officielle de villégiature des présidents pourquoi pas le squatter pour nos prochaines vacances.

Nos amis ne sont pas partis en vacances ils seraient heureux d'aller dans le Var aux frais de la présidence (donc des contribuables). Après tout nous aussi on veut faire ami-ami avec le Président.

L'escadron de gendarmerie qui garde ce fort vide nous protégera de la vindicte populaire, si vindicte il y a !

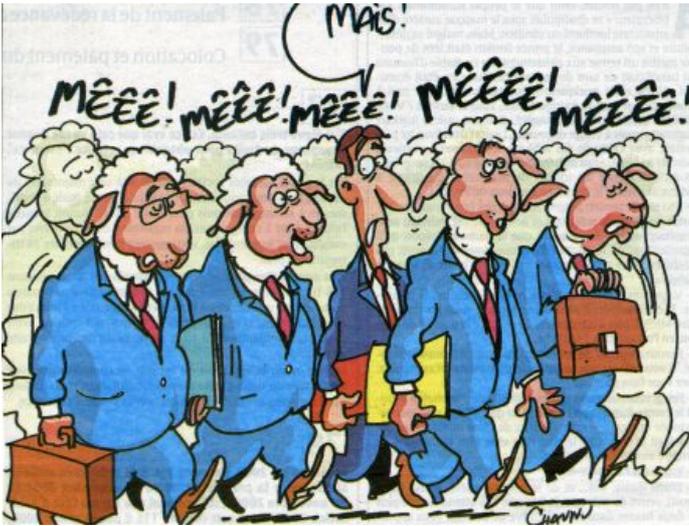
Vendus nous ... non malins et opportunistes tout simplement ! Que des qualités dans cette période où la morale devient immorale ! On demandera même à un ex président de s'occuper de nos frais de bouche et nos maîtresses trouveront bien un appartement gratuit dans les palais de la présidence.

Au fait Monsieur la DRH vous n'auriez pas 100 balles à nous donner !

Nous aussi on veut profiter du soleil de nos chers amis* .

** Il ne s'agit pas de politique, de gauche ou de droite mais d'une vision des responsabilités d'un mandat.*

** Ceci est de l'humour la CFDT entend bien n'avoir jamais à être l'obligé d'un patron ni de qui que se soit. C'est notre indépendance qui fait notre force.*



L'incroyable abdication des humains devant les mauvais choix

Difficile d'avoir raison seul contre tous la liberté d'analyse du cerveau humain est bridée par les consensus ambiants.

Peter est dans une salle d'attente. Une fumée semble provenir d'une bouche d'aération. Il regarde les personnes autour de lui: aucune d'entre elles ne semble la remarquer. Peter se replonge dans sa lecture. Mais maintenant, il sent une odeur de brûlé. Il lève à nouveau la tête: aucune réaction autour de lui, chacun lit tranquillement son magazine. Peter se dit que cette odeur n'est pas si forte, et retourne à sa lecture. Dans cette expérience, ses compagnons de salle étaient des acteurs payés pour ne pas réagir. Devant leur stoïcisme feint, il faudra à Peter dix minutes et une fumée étouffante avant de sortir de la pièce pour signaler que quelque chose ne va pas... Un groupe peut-il nous faire croire n'importe quoi, y compris qu'un feu qui nous menace n'existe pas?

Dans une expérience encore plus simple, on demandait à des étudiants de comparer la taille de quelques lignes tracées sur une feuille de papier: plus grandes ou plus petites ? Une tâche qu'un enfant de 5 ans peut accomplir sans difficulté. Mais avant qu'ils ne décident, on leur donnait la réponse d'un groupe de sept de leurs camarades. Et dans certains cas, le groupe donnait exprès une réponse unanime... mais fausse.

À la stupéfaction des chercheurs, les trois quarts des sujets ont choisi au moins une fois de donner la même réponse que le groupe, alors qu'elle était évidemment fausse. Et la moitié du temps, un sujet sur quatre se conformait au consensus faux ! **Que pouvait bien expliquer cette incroyable abdication des humains devant les mauvais choix de leurs congénères.**

Faire comme tout le monde

La réponse vient peut-être d'être trouvée grâce à l'imagerie cérébrale fonctionnelle.

Lorsque la personne dans le scanner apprend ce qu'un groupe a choisi de façon unanime, c'est la perception même de l'objet qui est modifiée! L'activité des aires sensorielles, qui mesurent, jaugent, évaluent les objets extérieurs, est modifiée par le jugement du groupe, même si celui-ci se trompe clairement. Tout se passe comme si le sujet de l'expérience ne voyait plus la réalité telle qu'elle est, mais la réalité modifiée par l'opinion des autres. La ligne que le groupe dit être plus longue, chaque sujet la verrait, lui aussi, plus longue !

Et lorsque, au lieu de cette plate conformité, le sujet prenait la décision de s'exprimer contre l'avis unanime du groupe, c'était la région de la peur dans son cerveau émotionnel qui était activée. Comme s'il savait qu'il est dangereux d'affirmer l'évidence, de clamer la vérité devant un groupe qui ne la voit pas.

Intégrité et courage plus forts que ta peur du rejet des autres

Nous ne sommes donc pas totalement en contrôle de ce que nous percevons. Le manteau de «l'empereur nu » existe bel et bien dans le cerveau qui le perçoit, aussi longtemps que tout le monde dit le voir aussi.

Quelle responsabilité cela nous donne-t-il!

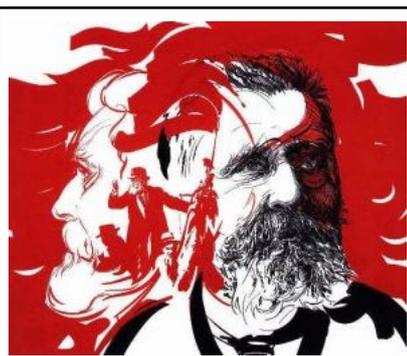
S'il est si facile pour un groupe d'écraser le jugement de chacun là où il prend naissance, au coeur même de la perception dans le cerveau, chacun de nous se doit d'être d'autant plus vigilant sur ses choix.

Pour découvrir, et pour défendre, une «vérité » qui existe hors des conformismes, il ne peut y avoir que le jugement individuel de celui ou celle dont l'intégrité et le courage sont plus forts que la peur du rejet des autres.

C'est l'exemple que nous ont laissé Galilée, Luther, Darwin, Freud, Einstein ou Martin Luther King. Leurs découvertes ou leurs engagements se sont faits, à l'époque, contre l'unanimité de leur milieu.

Aujourd'hui, et sans aller jusqu'à changer le monde, nous avons tous besoin de cette intégrité et de ce courage pour orienter notre vie différemment. Comment éviter, sinon, les modèles généralisés d'hyperconsommation ou de relations superficielles qui abondent autour de nous, et nous autoriser à évoluer vers une vie plus épanouissante?

David Servan-Schreiber. (La Rep du centre 27 novembre 2006)



Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de noire bouche et de

nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques.

Jean JAURÈS, Discours à la Jeunesse.

Citations

"Payez votre personnel le moins possible et c'est ce que vous obtiendrez d'eux." **Malcom Forbes**

"Gérer, ce n'est rien d'autre que de motiver les autres." **Lee Iacocca**, Chrysler.

"Je ne veux pas être entouré de béni-oui-oui. Je veux que les gens me disent la vérité - même si ça leur coûte leur job." **Samuel Goldwyn** (MGM).

"Le manager trop mou et le manager trop dur sont deux catastrophes." **Carlos Ghosn**, Renault-Nissan.

"L'art le plus difficile n'est pas de choisir les hommes mais de donner aux hommes qu'on a choisis toute la valeur qu'ils peuvent avoir." **Napoléon Bonaparte**.

"Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes." **Henry Ford**

"Un entrepreneur qui ne connaît pas par cœur toutes ses parts de marché ne gère pas, il règne." **Antoine Riboud**, Danone

"En matière de management, tout est possible, à condition d'écouter, d'avoir de la patience et de la détermination." **Carlos Ghosn** Renault-Nissan.

"Le management, ce n'est pas un art, c'est une discipline." **Noël Goutard**, Valeo.

"Un leader sait ce qu'il faut faire ; un manager sait seulement comment le faire." **Kenneth I. Adelman**, diplomate américain,

"Un vrai manager doit savoir monter sur le tonneau." **Michel Staib**, Schneider.

"Le leader de demain devra avoir une approche plus féminine. Il devra 'convaincre de faire' plutôt que donner des ordres." **Charles Handy**, Shell

"Quand des gens intelligents expliquent leurs idées à un orang-outang, cela améliore la qualité de leur prise de décision." **Warren Buffet**.

"La qualité de notre communication est déterminée non par la manière dont nous disons les choses, mais par la manière dont elles sont comprises." **Andrew Grove**, Intel.

"La meilleure des publicités est un client satisfait." **Bill Gates**, Microsoft.

"Dans vos phrases, n'utilisez qu'un sujet, un verbe, un complément direct ; quand vous aurez besoin d'un adjectif, venez me trouver." **Georges Clemenceau**.

"N'ayez pas peur de faire une erreur. Mais faites en sorte de ne pas faire la même erreur deux fois." **Akio Morita**, Sony .

"Au lieu de planifier l'imprévisible, rêvons ensemble du futur" **Jean-Marie Descarpentries**, Bull

«S'il y a une lutte des classes, c'est la mienne qui est train de la gagner»...

Warren Buffet milliardaire



Francis Aubert
Marie Galan-Aubert
Le harcèlement moral
LES ESSENTIELS MILAN



Mathilde Anraud
Les arts premiers
Reliefs sauvages d'Occident
LES ESSENTIELS MILAN



Caroline Tealata
Le développement durable
LES ESSENTIELS MILAN



Jean-François Dufour
Le bouddhisme
LES ESSENTIELS MILAN



Michel Reuber
La Bible
LES ESSENTIELS MILAN



Clémentine Astier
Les droits des femmes
L'inégalité en question
LES ESSENTIELS MILAN



Émile Godaux
Le cerveau
LES ESSENTIELS MILAN



Jean-Michel Ducomte
La démocratie
LES ESSENTIELS MILAN



Michel Reuber
Le Coran
LES ESSENTIELS MILAN



Bertrand Vergely
Les grandes interrogations morales
LES ESSENTIELS MILAN

Les essentiels de Milan

Les Editions Milan éditent une série de livre pour la jeunesse où les adultes trouveront eux aussi de quoi s'informer et comprendre.

Sur 64 pages dans un format 11x18 et pour un prix modique (5,50 euros) à travers près de 300 livres l'éditeur abordent tous les sujets d'actualités sous une forme ludique mais très bien renseignées.

"Ils connaissent le mot "respect" ces gens là.

Ils le conjuguent sous différentes manières :

Vous devez me respecter

Vous devez respecter

Mais ils ne connaissent pas :

Je vous respecte,

Je respecte votre travail."

*Eric Robitaille
délégué CFDT
Reims Tinguieux*



Guéret

Magasin Carrefour cambriolé

2 heure 30 une voiture volée à servi de voiture bélier pour défoncer le rideau du magasin carrefour à Guéret. Les malfaiteurs était arrivés avec 2 voitures volées l'une moins rapide pour défoncé le rideau et l'autre plus rapide pour s'échapper. Le vol visait notamment sur du matériel très facile à revendre, telque des ordinateurs, des appareils numérique et des téléphones mobiles

C'est un employé arrivé vers 3h30 qui a averti la police en prenant son travail. Le montant s'élève d'après les constatations à plusieurs milliers d'euros. Visiblement toujours d'après la police le

délit commis ne serait pas de délinquance locale mais plutôt une délinquance de haut vol qui pourrait s'étendre dans d'autre départements



Vannes

Les élus C.E à Quimper

Le 10 août les élus CE sont allées à Quimper pour voir les caisses dont le même modèle sera installé à Vannes.

Elles ont entendu les remarques des caissières qui se servent de ce matériel depuis 3 mois environ remarques qui serviront lors des réunions du CE et du CHSCT où la question sur la mise en place de ces caisses sera posée.

Le 30 août 1999 Daniel Bernard et Paul-Louis Halley annoncent le lancement d'une OPE de Carrefour sur Promodés.

Serge Corfa, délégué syndical central CFDT Carrefour :

«Nous sommes a priori satisfaits. Ç'aurait été pire si Wal-Mart nous avait mangés. Carrefour et Promodès ne sont pas les plus mauvais sur le plan social. Carrefour et Continent sont les seules enseignes à avoir signé des accords de réduction du temps de travail. Mais beaucoup de questions restent en suspens. Que vont devenir nos conventions collectives, par exemple ?».



Le rire de la Mouette

Juin Les grandes manoeuvres commencent. On parle du service minimum à la SNCF Il pleut !

Suite : il serait envisageable de prévoir également un service minimum dans d'autres «administrations » comme l'éducation nationale ! Il pleut !

Le CNE remis en cause par la justice. Un rayon de soleil !

Juillet : Carrefour repense sa stratégie commerciale : fini « Mieux consommer ! », on passe à « la qualité pour tous ». Temps maussade !

Le SMIC augmente de 2,1% et passe à 1280,02€ mensuel pour 35 h. Cinq niveaux de la grille Carrefour (hors forfait pauses) se situent sous le SMIC. Il pleut !

Le gouvernement défend le RSA qui permettra de garder le RMI et d'avoir une compensation salariale si reprise du travail. Et les temps partiels ? Il pleut !

On reparle des ouvertures des dimanches : « ouvrir plus pour avoir la qualité pour tous » ? Il pleut !

Les « Petits LU » sont rachetés par un groupe américain. 120 ans de grignotage fichus en l'air! Sale temps pour les accros !

A part ça la météo ? Il pleut ! Vivement l'automne!



Lyon la part Dieu

Dans son journal numéro 29, la section CFDT donne des conseils aux salariés et distribue ses bons et mauvais points.

Carton rouge pour ce responsable de secteur irrespectueux vis à vis de son personnel.

De quel droit se permet-il de dire à un employé "dégage , dégage" en faisant un signe du revers des mains ou en demandant à un employé de s'approcher de lui en faisant un geste de l'index,

Est-ce que vous accepteriez vous monsieur, que l'on vous manque de respect ou que l'on vous interpelle du doigt ou de la main ?

Caddie d'or a ce responsable avec son charme, son humanité naturelle, sa gentillesse qui nous séduisent. Ses "engeulades" gentilles mais fermes. Merci de rester cool malgré tout.

Un événement ! la direction accepte d'augmenter sa participation dans le chèque déjeuner. Il passe à 3,20 euros.

La section répond à ceux qui trouvent que c'est peu " de là, à criti-

quer, l'augmentation si petite soit-elle chose qui n'a jamais été faite à La Part Dieu il y a une marge. Merci au directeur d'avoir pris en compte notre demande, ce n'est pas le cas partout"



Perpignan

La section CFDT a affiché un carton rouge pour une responsable nouvellement arrivée (un mois d'ancienneté).

But protester contre sa façon de traiter un agent du service de propreté Elle se permet de bousculer cet agent en le tirant par le bras.

Cet affichage a valu à la déléguée CFDT les foudres de la direction mais aussi toutes les félicitations et remerciements des salariés et de l'agent de propreté qui par hasard est aussi le délégué syndical CFDT de son entreprise.

La responsable pour sa défense fait à présent courir le bruit que c'est l'agent de propreté qui lui a mal parlé (et quand bien même!).

Ce qui est désolant c'est que c'est une femme niveau 8 (pour une fois) qui ne trouve pas d'autre moyen pour ce faire entendre.

Quelle désolation pour toutes les femmes réclamant l'égalité !!



Evry

La responsable des caisses a quitté l'entreprise, le nouveau responsable refuse de faire des avenants d'un mois aux étudiants. Pour la période des vacances scolaires Il impose 2 fermetures aux caissières au lieu d'une sans les consulter.

Nouvelle règle les employés doivent envoyer leurs arrêts maladie par courrier. Payer 0,54 euros ou 3,80 euros pour un recommandé avec AR en plus du coup de téléphone; les salariés qui gagnent moins de 800 euros et qui auront 3 jours de carence trouvent que c'est cher.

Allez comprendre !

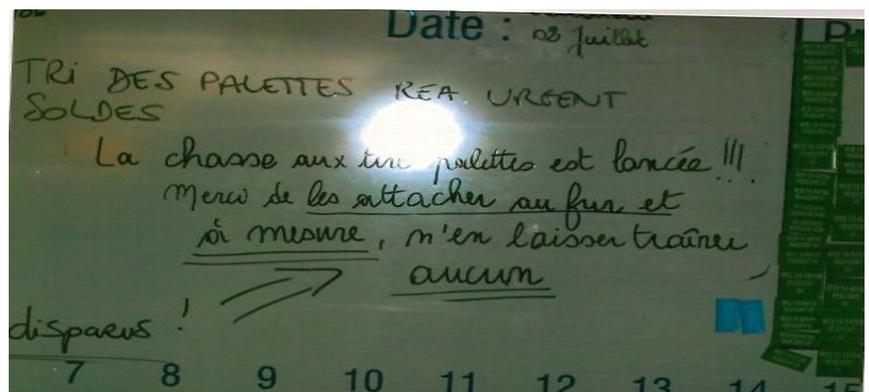
« Le prix n'est plus un bon levier pour recruter les clients. Il y a un tas d'autres moyens marketing pour travailler l'image prix que de se focaliser sur le montant des produits ».

(Ingrid Barthod dans un entretien sur la nouvelle stratégie de Carrefour dans « Les échos »).

Anglet, chasse ouverte

La chasse aux transpalettes un exercice bien connu dans les magasins.

A Anglet la chasse est ouverte depuis le 2 juillet. "Merci de les attacher au fur et à mesure , n'en laisser traîner aucun"





Promotion pour les mauvais chefs

L'une des façons de progresser dans la hiérarchie d'une entreprise semble être de mener la vie dure à ses subordonnés.

"Le fait que 64,2% des sondés répondent qu'un mauvais chef n'est pas sanctionné ou plutôt récompensé est plutôt remarquable, remarquablement inquiétant", écrivent les auteurs de l'étude. La personne la plus tyrannique sur leur lieu de travail n'était jamais blâmée ou, pire, avait été promue pour son sens de l'autorité.

Des supérieurs agressifs peuvent être à l'origine de troubles sérieux chez leurs subordonnés: cauchemars, l'insomnie, la dépression et l'épuisement...

L'étude préconise une intervention immédiate des patrons pour empêcher les plus autoritaires de grimper les échelons. "Comme pour le cancer, la meilleure alternative à la prévention est le dépistage précoce".

Villiers en Bière

Faites le numéro de la CFDT

Pour votre maison vous êtes contents d'être assuré contre le feu. Faites de même au travail en adhérez à la CFDT

Pour le feu faites le 18. Pour les problèmes au travail faites le numéro de la section CFDT de Villiers en Bière... ou d'ailleurs !

Merci patron !



La bonne idée de l'inventeur du Mac, de l'Ipod et de l'iPhone !

Apple va distribuer un modèle 8 Go de son téléphone iPhone à tous ses employés. Les premiers employés ont commencé à recevoir leur téléphone gratuit, abonnement non compris.

La distribution se fait sur la base d'un téléphone par personne travaillant à plein temps pour Apple depuis au moins un an.

Et Carrefour quand offre t-il à ses employés la carte salarié !!!!!



François Chérèque prédit "une rentrée très chargée" socialement



Nicolas Sarkozy et François Chérèque se sont rencontrés jeudi 23 août pour un déjeuner en tête-à-tête dans un restaurant parisien du VII^e arrondissement,

Les deux hommes souhaitent "continuer le dialogue de façon informelle". Et ce, après leur rencontre le 25 mai dernier à l'Elysée.

A l'issue d'un déjeuner avec le président Nicolas Sarkozy, François Chérèque a prédit "une rentrée très chargée" dans plusieurs secteurs sociaux. Le secrétaire général de la CFDT a expliqué que "les problèmes

sociaux dans notre pays sont très lourds. Les négociations et les sujets de friction sont nombreux". "On ne risque pas de s'ennuyer", a-t-il averti.

Citant des "désaccords sur la suppression d'emplois dans la Fonction publique", M. Chérèque a estimé que l'absence de "débat sur les objectifs et les missions de la Fonction publique ne semble pas la bonne méthode". "Que veut-on faire de l'Education nationale demain, de la politique de la justice (...) pour laquelle on nous annonce des plans à répétition (alors que) on supprime des fonctionnaires", a-t-il noté. Et de se demander: "Quelle est la logique?"

Lors de ce déjeuner, "le président a abordé les problèmes d'emploi et de salaires", a précisé le leader syndical, indiquant que les partenaires sociaux "sont prêts à négocier sur ces sujets-là".

François Chérèque a conclu qu'il "faut que le président et le gouvernement respectent le dialogue social et l'espace de négociations". Et de lancer cet avertissement: "Le débat a été très direct, laissez-nous négocier et faire nos preuves avant de prendre des décisions".



Cadre Bienvenue !

C'était bien caché mais maintenant c'est officiel Myriam Boudouma Chef de magasin (ex délégué syndicale centrale de la CGC) a rejoint la CFDT.

Elle vient d'être nommée déléguée syndicale CFDT sur la région nord ouest.

Des cadres anciennement syndiqués à la CGC refusent le syndicalisme proche de la direction initié depuis quelques temps.

Hier **Philippe Asker** (St Jean de vedas) ancien délégué syndical central CGC ou **Guy Rodier** (Antibes) un ancien bien connu, aujourd'hui **Myriam Boudouma** ex DSC CGC chez ED, demain ...vous ?

La CFDT première organisation syndicale chez les cadres !

ED, le hard discount de l'investissement !

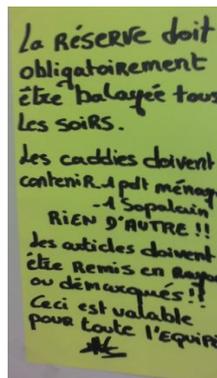
L'équipe CFDT de chez ED a passé 2 jours dans le nord à visiter les magasins.

Une fois de plus ils ont trouvé des magasins tenus par des salariés en détresse. L'équipe a fait quelques clichés. il faut le voir pour le croire..... ce n'est juste qu'un échantillon.

La photo ci dessous a été pris en réserve, le balai raclette n'est pas posé sur la porte par hasard.... non, non pas du tout ! **Le balai sert à maintenir le levier métallique de la porte, en haut.** Si vous retirez le balai, la porte s'ouvre sur le parking.

C'est ça ED..... des idées mais pas de sous pour les réparations, ni de pétrole comme l'indique l'autre photo. Celle du chauffage (qui ne marche pas) a été pris en magasin. La plaque sert à protéger de l'eau qui coule. Commercialement c'est super...

Quelques mots "d'encouragements" affichés ici ou ailleurs dans les vestiaires des salariés par la direction dont celle ci recommandant le minimum de dépense pour nettoyer, que dire de plus.....



Les congés possibles pour (re)partir

Congé sabbatique

Congé pour création d'entreprise

Congé de formation

Congé sans solde

Congés payés

Congé de maternité

Congé de paternité

Congé pour événements familiaux

Congé pour enfant malade

Congé de solidarité familiale

Congé de soutien familial

Congé parental

Congé de maladie

Jours fériés et ponts

Congé examen

Congé d'enseignement et de recherche

Congé mutualiste

Absence conseiller prud'hommes

Congé pour catastrophe naturelle

Congé de solidarité internationale

Congés dans les accords Carrefour

Titre 20 : congés payés et jours de repos supplémentaires page 25

Période de prise de congés.. Page 26

Congés payés d'ancienneté Page 26

Titre 36 congés payés d'ancienneté supplémentaires page 52

Titre 40 : congés pour convenance personnelle

des employés page 53

Chapitre I - le compte épargne temps page 53

Chapitre II - le congé de fin de carrière page 54

Chapitre III - dispositions communes page 57

Titre 50 : congés pour convenance personnelle des agents de maîtrise page 64

Chapitre I - le compte épargne temps page 64

Chapitre II - le congé de fin de carrière page 65

Chapitre III - dispositions communes page 68

Titre 50 bis - congés payés d'ancienneté supplémentaires page 69

Titre 54 : congés pour convenance personnelle des cadres page 73

Chapitre I - le compte épargne temps page 74

Chapitre II - le congé de fin de carrière page 75

Chapitre titre III -dispositions communes page 77



Auchy-les-Mines

L'hypermarché Carrefour a presque doublé sa surface.

Pascal Legris, 42 ans, travaillent dans le groupe depuis une vingtaine d'années. Il arrive de Nantes pour prendre son premier poste de direction dans un magasin achevant sa transformation.

Le feu vert a été donné pour un agrandissement de 3 000 m², sur des réserves et une partie du parking. Ce remaniement porte la surface totale à 7 000 m².

« Nous avons développé le rayon habillement, qui était pratiquement inexistant. Nous avons créé un rayon culturel (hifi, vidéo) et multiplié les références », explique Pascal Legris. Le magasin d'Auchy est l'un des premiers de France à mettre en application des concepts testés par l'enseigne dans son magasin pilote de Chartres.

S'ils ont beaucoup développé la zone non-alimentaire, Pascal Legris et son équipe, elle aussi en expansion (des recrutements ont déjà été faits, d'autres suivront), ont aussi porté leurs efforts sur l'épicerie en élargissant le choix : « Le nombre de références est passé de 14 000 à 17 000. »

Vannes

Bientôt les travaux !

Connaissant d'expérience ce que « coûte » au personnel des travaux d'agrandissement, poussière, bruit, mauvaise humeur des clients, ...

D'autre part, dans la mesure où le chiffre d'affaire diminue, notre intérêt, déjà peut-être conséquent,

diminue en proportion.

Nous avons donc demandé, par courrier à Monsieur LOBBE, qu'une prime dite de travaux soit donnée à l'ensemble du personnel à la fin de ces travaux.

Nous attendons la réponse.

St Herblain

C'est toujours les travaux ... et c'est le bazar.

Un jour on fait un pas en avant, le lendemain, on fait deux pas en arrière, on va dépasser les deux mois de retard.

Evry

La section a fait appel à l'inspection du travail, pour qu'il constate les conditions d'hygiène dans lesquels travaillent les employés de la

boulangerie.

Des travaux de démolition étaient effectués pendant la confection du pain. L'inspectrice a fait arrêter les travaux.

Le site Carrefour des grands travaux

<http://www.carrefourmalls.com/>

Chambourcy et Rambouillet sont expliqués pour la France



Anglet

Travaux et accidents de travail en cascades

Depuis une dizaine de jours le quai réception épicerie est en panne, malgré multiples demandes de réparation.

Afin de pouvoir travailler un réceptionniste de

l'épicerie à mis une plaque en fer entre sur le quai et un camion afin de le décharger, En mettant cette plaque elle lui est tombée sur la main et lui a sectionné un morceau de doigt.

Le salarié est parti avec les pompiers à l'hôpital, Quelques temps plus tard nous apprenions que le greffe du doigt n'avait pas réussi.

Un CHSCT extraordinaire a été immédiatement réuni. Il a émis un droit de retrait, un droit d'alerte, avec un danger grave et imminent sur ce quai, en interdisant aux réceptionnistes d'y travailler tant qu'il n'était pas réparé.

Le chef de secteur qui était là au moment des faits, ne voulait pas que l'on interdise aux salariés ce poste de travail,

Alors que nous étions en réunion de CHSCT, nous avons eu deux nouveaux accidents, un pâtissier qui s'est coupé le doigt avec un couteau, puis une chute d'un client sur une flaque d'eau devant le rayon boucherie.

A midi les 2 inspectrices de travail étaient dans le magasin pour faire leur enquête, elles ont demandé le registre des accidents du travail...

Horaires atypiques

Mérignac

"Travailler plus pour gagner plus "

Une très forte majorité d' employés que nous avons rencontré sont contre la modulation, surtout depuis qu'ils ont entendu dire pendant les élections qu'ils pourraient avoir des heures supplémentaires payées au delà de 35 h...

Bien sûrs syndicalement c' est une chose que l'on a du mal à entendre car on sait toutes les conséquences qu'il va y avoir sur les embauches.

Mais Carrefour embauche t' il ???... Chez nous cet été, il n'y a pratiquement aucun renfort pour remplacer les salariés en CP.

Notre équipe est contre la modulation et pour le paiement de toutes heures supplémentaires effectuées au delà de 35 h.



des modifications visant à faciliter le travail dominical des salariés, en particulier dans le commerce.

Il revient à Xavier Bertrand de "proposer les modifications nécessaires à la législation du travail pour permettre l'ouverture des commerces le dimanche dans le cadre du volontariat des salariés", précise Nicolas Sarkozy. Syndicats, grandes enseignes et petits commerçants sont profondément divisés sur cette question.

ment au coeur de l'actualité.

Le gouvernement dispose d'une base de travail: l'avis du Conseil économique et social (CES). L'instance consultative propose notamment que tous les magasins situés en zone touristique puissent ouvrir le dimanche, l'enjeu étant la définition de la zone touristique et le sort réservé aux commerces souvent plus petits situés jute à côté. Le CES souhaite aussi que les commerces soumis aujourd'hui à autorisations administratives (une à cinq par an) le soient demain par la loi.

Mérignac

La fin d'année risque être chaude car nous avons appris (nous attendons confirmation de la direction) que nous risquons ouvrir 4 dimanches cette année, les 11 novembre, 25 novembre, 23 et 30 décembre et certainement le 1er dimanche des soldes sur Janvier...

Inutile de dire que s'il le faut nous sortirons les banderoles.

Dimanche

Une réforme de la législation sur le travail du dimanche à l'étude

Le président de la République a demandé aux ministres de l'Economie et du Travail de proposer



Cette réforme est proposée alors que la bataille juridique et la polémique autour des autorisations accordées aux centres commerciaux comme Plan de Campagne près de Marseille ou Usines Center à Vélizy (Yvelines) pour ouvrir le dimanche revien-

Ouvert la nuit

Roumanie : les magasins IKEA ouverts aussi la nuit à Bucarest

Faire des achats la nuit ! Cela pourrait devenir bientôt une réalité à Bucarest car les Suédois envisagent que leur magasin de la zone commerciale Baneasa soit ouvert au moins une fois par mois la nuit pour les consommateurs qui n'ont pas le temps de visiter le magasin le jour ou pendant le week-end" a déclaré Cornel Oprisan, retail manager, IKEA Roumanie.



Rennes Cesson

Jours fériés et respect des accords

La section se démène énormément pour faire respecter la convention et veiller aux conditions de travail des salariés du magasin, ce qui ne manque pas d'agacer la direction.

Elle ne répond que très vaguement aux questions D.P. empêchant ainsi toute avancée sociale et s'en prend aux délégués oubliant de respecter les accords. Exemple vécu...

Monsieur Le Directeur,

Suite au courrier recommandé reçu le 19 juillet 2007 dans lequel vous « confirmez » les termes de mon entretien avec Mrs L.D. et M.B., je tiens à contester les faits qui me sont reprochés et à apporter les précisions nécessaires pour que de telles accusations ne soient pas répétées. Les faits **réels** sont les suivants :

- Mardi 3 juillet, convoqué par mon manager, je me vois remettre des horaires datés du jour même pour le 14 juillet (hors délai selon la convention), je lui précise ma volonté de ne pas travailler ce jour férié.

- Mercredi 4 juillet, répondant à votre question, je vous informe que je ne serais pas présent le 14 juillet.

- Samedi 14 juillet, je ne me présente pas à mon poste de travail, respectant les horaires datés du 30 juin qui ne m'incluaient pas dans l'effectif du rayon.

Je vous rappelle les accords d'entreprise: Titre 18, Article 1 : « Les horaires doivent être affichés deux semaines avant leur prise d'effet. » (le 3 juillet pour le 14 juillet n'est donc pas valable !)

Je vous rappelle également que 8h30-13h30 ne fait pas parti des horaires pratiqués sur le rayon et n'ont donc jamais été présenté au C.E.

Vous conviendrez que ce manque de rigueur dans le respect de la convention, plusieurs fois souligné en questions D.P., est inconcevable, démotive et met inutilement une certaine pression sur les salariés.



Cherbourg

Le plan de modulation n'a pas été présenté en temps utile suite au départ précipité du directeur, le nouveau ne sait pas comment faire.

La CFDT estime qu'on doit rester sur les anciens accords (+/-4 h) le plan de modulation aurait du être présente au comité d'établissement avant la fin du mois d'avril quitte à le modifier par la suite comme prévu dans l'accord.

Ouvert la nuit (bis)

Lu dans "La Presse" le journal de Tunis

Si on n'a pas vu se qui s'est passé la nuit du 31 juillet au 1er août, on aura au moins entendu parler de ces bousculades à Carrefour, Géant et Monoprix, des bouchons allant jusqu'à un kilomètre tout autour, à l'entrée comme à la sortie, et des chariots exceptionnellement débordés d'articles soldés. **Certains ont passé toute la nuit, de 21h00 jusqu'au matin.**

Ces gens ne sont pas tous en congé. Certains d'entre eux vont pointer à 7 h00 précises dans leurs bureaux. Quel serait leur rendement



Image d'une école en Tunisie. Action Carrefour Tunis (français) et Unicef pour les enfants



Toujours plus

Les commerces parisiens ouvrent de plus en plus tard

Boulevard de Rochechouart, le magasin **Champion**, filiale de Carrefour, a récemment modifié ses horaires d'ouverture. Ouvert tard le soir, il réalise désormais 22 % de son chiffre d'affaires entre 20 heures et 23 h 30. Deux autres ont repoussé leur fermeture à 22 heures.

Parce qu'ils manquent de temps pour concilier travail, vie de famille, loisirs et shopping, les Parisiens sont demandeurs. La moitié des Franciliens et 58 % des Parisiens estiment qu'une ouverture plus tardive leur faciliterait la vie.

« Dans nos magasins de la région parisienne, il y a de moins en moins de clients le matin, constate le directeur général des Galeries Lafayette et président du BHV. Nous avons élargi les horaires d'ouverture pendant les soldes. À l'avenir, la tendance devrait être d'ouvrir et de fermer plus tard toute l'année. »

Même constat chez **Champion**. « Les Parisiens souhaitent pouvoir faire leurs courses en sortant du travail, déclare Marc Veyron, directeur des ressources humaines. En revanche, nous avons testé des ouvertures plus matinales, à 8 heures ou 8 h 30. Cela ne sert à rien. »

« Tout dépend du quartier »

Plus qu'une révolution, c'est un ajustement très fin. « Tout dépend du quartier », affirme Marc Veyron. Chaque ville, chaque quartier a son rythme propre. À Paris, jusqu'à présent, les formules

de magasins ouverts 24 heures/24 n'ont pas fonctionné alors qu'elles marchent bien à Tokyo, Londres ou New York. Cela viendra peut-être.»

Certains commerçants se prononcent au contraire pour le statu quo. La Fédération des enseignes de l'habillement est pour 19 heures ou 19 h 30 une bonne heure de fermeture à Paris intra-muros.

Faire nocturne complique l'organisation des équipes. « À partir de 21 heures, on entre dans le travail de nuit, rappelle Hubert Hémard. Un accord signé par Monoprix avec les partenaires sociaux prévoit des majorations de salaire de 12 à 20 % selon le nombre d'heures de nuit travaillées dans l'année. Les équipes sont organisées sur la base du volontariat et nous faisons appel à des étudiants. »

Le soir, ce sont aussi des étudiants qui viennent en renfort chez **Champion** même si l'enseigne a besoin de moins de personnel qu'en journée. Au-delà d'une certaine heure, il n'y a plus que des caissières ou des caissiers. Après 20 heures, le **Champion** du boulevard de Rochechouart ne tourne qu'avec une douzaine de salariés.



La nuit, nuit aux prix du carburant

Chartres: Question Cfdt posée en DP :

Nous avons constaté ces derniers temps que les prix du carburant remontaient de quelques centimes* pour la nuit (avant de reprendre leurs prix dès le matin). Est-ce donc une nouvelle politique commerciale que de pratiquer des prix différents en fonction de l'heure de la journée ? Nous trouvons cette pratique déloyale envers nos clients, contraire à la communication que l'entreprise pratique (centre appel prix), et susceptible de nous faire perdre des clients.

S'agit-il d'une initiative locale ou d'une préconisation nationale ?

Réponse de la direction : Il s'agit d'une directive nationale. Nous ne gagnons pas d'argent sur le carburant, c'est un poste difficile. Total fait la même chose. Nous faisons des relevés de prix tous les jours et dans la journée nous sommes alignés sur la concurrence. Cette augmentation nous permet de gagner 700 à 800 € de CA par semaine. La nuit nous augmentons les prix, mais nous offrons à nos clients la possibilité de faire leur plein à cette heure, nous leur offrons un service.



* l'augmentation est de 2 cts (13 ct de francs) par litre.

La CFDT sur le terrain juridique.

De tous temps la qualité des actions de la CFDT sur le terrain juridique ont été reconnues par tous. Elles ont souvent permis de modifier le droit.

Chez Carrefour l'action de la CFDT pour faire reconnaître les droits des salariés à temps partiels à la réduction du temps de travail et à l'égalité des droits avec les temps complets à coûter à l'entreprise des milliards en rappels de salaire.

De nombreuses sections ont entamé des procès collectifs sur des décisions de l'employeur. L'hyper se fait l'écho des actions les plus importantes.

Il ne se passe pas une semaine sans que la CFDT défende individuellement des salariés devant les conseils de prud'hommes pour des sanctions ou des licenciements.

Depuis 2000 la CFDT a souhaité privilégier le dialogue aux actions juridiques longues et mobilisatrices en moyens humains et financiers.

Souvent une décision de justice n'est connue que deux ans après les faits et la réponse est aléatoire.

Force est de constater que le dialogue est aujourd'hui difficile. Nous n'avons plus en face de nous des personnes qui le souhaitent.

L'entreprise fait de plus en plus un social de façade où les syndicats sont invités à des rencontres et négociations sans lendemain.

Aussi la CFDT a décidé lors de son dernier rassemblement de se remobiliser sur le terrain juridique et de former tous ses militants aux arcanes de la justice.

Quand le dialogue est inexistant il reste l'action sur le terrain et dans les cours de justice.



Sanctions injustifiées, suite...

Dans le dernier hyper (n°245) nous évoquions le cas d'une salariée du magasin de **Montereau** mise à pied une journée sous le prétexte de ne pas avoir prévenu immédiatement son supérieur hiérarchique alors même qu'elle a envoyé ses arrêtés de travail et sa prolongation le jour même de son arrêt.

La CFDT est intervenue et la direction vient d'annuler cette mise à pied "Cependant après avoir pris connaissance de nouveaux éléments sur les faits invoqués nous sommes amenés à

modifier notre appréciation sur votre comportement".

Mais l'employeur ne voulant pas en rester là et ne voulant pas reconnaître ses torts transforme cette mise à pied en avertissement.

La salariée conteste de nouveau cette sanction et rappelle que les délais d'envois ont été respectés. "Pour le 16 juin 2007, j'ai prévenu Madame B... niveau 4 dans mon rayon à 4 h du matin, puis Monsieur P... à 11 h 55. Pour la prolongation, j'ai prévenu Monsieur P... le 22 Juin 2007 à 15 h 41." Relevé téléphonique à l'appui.

Pour la CFDT l'employeur a de nouveau tort .

Les faits sont clairs la salariée démontre qu'elle a prévenu l'entreprise et adressé ces certificats dans le délai légal. L'employeur transforme une sanction sans préciser qu'elles sont les nouveaux griefs retenus contre la salariée alors qu'il reconnaît avoir pris en compte de nouveaux éléments. **Quelle est la motivation de cette sanction ?**

La base de la première sanction "ne pas avoir appelé son supérieur" ne repose sur aucun élément. La salariée doit informer son employeur dans les plus brefs délais et justifier de son absence en adressant un certificat médical dans un délai fixé à 48 heures par le règlement intérieur, la prolongation étant produite dans les trois jours. Ce qui a été fait et démontré.

Nous avons des droits à faire reconnaître et respecter.

La CFDT invite les salariés à ne plus accepter les décisions injustes et les diktats des directeurs.

La CFDT a mis en place une caisse d'assistance juridique qui prend en charge les procès collectifs.

Un contrat défenseur prend en charge gratuitement les syndiqués de plus de 6 mois, devant les conseils de prud'hommes et autres instances.

Ses défenseurs syndicaux assistent les salariés devant la justice et son réseau d'avocats agréés prend en charge les dossiers importants.

De plus la coordination CFDT Carrefour met en action un réseau juridique avec ses conseillers prud'hommes, ses défenseurs syndicaux et ses délégués dans l'entreprise. Elle initie des formations juridiques

Le CNE remis en cause

La cour d'appel de Paris vient de juger le Contrat Nouvelles Embauches non conforme à la convention 158 de l'Organisation Internationale du Travail.

Ce contrat, petit frère du défunt CPE, qui intéresse les entreprises de 20 salariés ou moins, débute par une période d'essai de 2 ans pendant lesquels l'employeur peut licencier le salarié sans fournir de justification.

On peut penser, après ce jugement, que le CNE est en état de mort cérébral et que plusieurs centaines de salariés concernés par ce genre de licenciement vont aller aux Prud'homme. On peut également penser que ce jugement va donner à réfléchir au gouvernement, lui qui veut mettre en place un **contrat unique** qui pourrait avoir des ressemblances avec le CNE.



Les médias sont-elles objectives ?

Ci-dessous le mail que Sylvain Macé, DSC CFDT Carrefour, vient d'envoyer au médiateur de France 2 suite à un reportage sur le CNE diffusé lundi au journal de 13 h.

Je suis surpris par votre reportage consacré au bilan du CNE (contrat nouvelles embauches). Votre constat me semble plutôt positif (les témoignages présentés sont majoritairement favorables), et même si vous mentionnez l'insécurité que fait peser ce type de contrat sur les employeurs (nombreux recours devant les prud'hommes), vous oubliez d'informer vos téléspectateurs de la récente décision (6 juillet) de la cour d'appel de Paris, qui a jugé le CNE contraire à la convention n°158 de l'OIT. Ce qui n'est pas une mince affaire !

Il n'est pas fréquent qu'une ordonnance soit jugée en infraction avec les textes internationaux. En effet, la CA de Paris déclare que le CNE (en ce qui concerne la période de deux ans) est une "régression qui va à l'encontre des droits fondamentaux du travail".

A noter que la décision de la CA de Paris fait suite à celle de la CA de Bordeaux du 18 juin, qui concluait elle aussi à l'incompatibilité du CNE avec la convention n°158 de l'OIT.

Pourquoi ne pas avoir donné ces informations (vous n'êtes d'ailleurs pas la seule chaîne à ne pas l'avoir fait) ?



Temps de trajet



Eurodisney condamné à payer les temps de trajet dans le parc

Le conseil des prud'hommes de Meaux a de nouveau condamné Euro Disney à verser un total de 151.200 euros à 84 salariés. Il a considéré que "le temps de trajet entre le vestiaire et les différents lieux de pointage des salariés (attractions, boutiques, restaurants) était bien du temps de travail effectif et s'appliquait rétroactivement sur cinq années". La CFDT soutenait ces salariés dans leur demande.

"A ce jour, ce sont 147 salariés qui ont été rétablis dans leur droit et ont perçu un montant global de plus de 258.300 euros", Un nombre équivalent de recours doivent encore être examinés par la justice dans les temps à venir

382 élus CFDT titulaires et suppléants oeuvrent dans les comités d'entreprise Carrefour.

Ces élus proposent et gèrent le budget loisirs.

Ils défendent les droits des salariés en matière de formation, de logement, de conditions de travail.

Ils sont informés des décisions économiques de l'entreprise.

Ils ont leur mot à dire sur l'emploi.



Angers Gd Maine

Les bonnes volontés sont priées de rester chez elles !

Lettre du directeur à la secrétaire du CE (CFDT).

Aujourd'hui Vendredi 22 Juin a été organisée la distribution des bons « Tir Groupé » et des chèques vacances dans le cadre de l'organisation des cadeaux départs en vacances menée

par le Comité d'Etablissement

Cette remise annuelle est organisée par les membres du Comité d'Etablissement des différentes instances représentatives du magasin; or, ce jour, deux membres des délégués du personnel de votre organisation syndicale CFDT, ont été sollicités par vous-même pour s'occuper de l'organisation et la remise des cadeaux aux salariés faisant fi des membres élus F.O.

Je tiens à vous rappeler que les activités gérées par le Comité d'Etablissement doivent être menées par lui seul et non par des représentants des Délégués du Personnel même s'ils font partie de votre organisation syndicale.

Je vous rappelle également qu'un règlement intérieur du Comité Établissement applicable dans notre magasin stipule que le secrétaire du C..E ne peut « En aucun cas, ... se substituer au comité pour prendre seul des décisions devant être prises collégalement et à la majorité. » (article 3). or la participation de ces deux membres DP n'a pas été soumise à la majorité des membres élus .

En conséquence, je vous demande dorénavant de bien vouloir respecter les responsabilités qui incombent à chaque représentant du personnel dans le cadre de leur mandat respectif,

Le Préside du Comité d'Etablissement (Ndlr: le directeur)

Commentaires

Précisons que le directeur lit entre les lignes des textes de loi, heureusement que les élus du CE peuvent se faire aider par d'autres personnes sinon il faudrait leur donner des heures de délégations supplémentaires...

Dans cette affaire la forte présence historique de la CFDT dans ce magasin dérange. Une remarque: se pavanez dans les distributions c'est facile, bossez et préparez dans l'ombre c'est autre chose !

La CFDT offre un abonnement gratuit à l'hyper pour une lettre similaire mais qui, cette fois ci, concernerait les élus FO.

A Saran les délégués CFDT au comité d'établissement ne pouvaient pas entrer dans le local du CE la direction n'a pas bougé le petit doigt.

Dans de nombreux CE les élus CFDT ne peuvent avoir accès aux comptes du CE, malgré nos protestations la direction ne fait rien. Dans d'autres CE des élus font des dépenses sans autorisation du CE. Nous pouvons ici multiplier les exemples.

OUI le CE doit prendre des décisions en réunion, OUI il n'appartient pas au syndicat majoritaire, OUI les comptes doivent être publiques et contrôlées. Une règle oui mais pour tous !



Questions pertinentes...

A travers les questions posées par les élues CFDT du comité d'entreprise du magasin de Sallanches (Hyparlo) nous retrouvons les problèmes posés dans tous les magasins.

Le CE ce n'est pas que les loisirs, la preuve !

Formation

Peut-on demander une formation (DIF) autre que celles figurant sur les listes données lors du SIPP ?

Le directeur rappelle que les formations qui sont acceptées sont celles qui sont en rapport avec le métier. En pratique, lors des entretiens individuels, le responsable évalue les besoins de formation avec le salarié et, en commun, choisissent une formation.

Elue CFDT : Pour le service caisse, les formations proposées étaient déjà dans le plan de formation des années précédentes !

Pourquoi un salarié ne peut-il pas demander une formation qui ne se trouve pas dans la liste qu'on nous donne. Par exemple, une caissière a un badge qui indique qu'elle parle italien, c'est donc que vous estimez que c'est un plus pour le client. Alors pourquoi ne peut-on pas demander une formation anglais ou italien ?

Le directeur : Le national ne tient pas en compte des spécificités des magasins qui se trouve vers des frontières, mais rien ne nous empêche d'effectuer ces formations d'anglais. Pour qu'on puisse éventuellement déclencher cette formation que nous avons déjà effectuée pour le service accueil et financier il faut qu'il y ait un certain nombre de demande. Nous ne pouvons pas l'effectuer pour une seule personne et puis il me semble que le nombre d'heures accumulées à ce jour dans le DIF est insuffisant pour apprendre l'anglais.

Elue CFDT: Le choix de formation ne s'arrête pas avec la liste qu'ont dans les mains les responsables lors de l'entretien. Un salarié qui demande une formation répondant aux critères de la branche « développement des compétence dans le domaine de l'accueil client, du conseil et de la vente » ne peut pas lui être refusée sous prétexte qu'elle ne se trouve pas sur cette liste. Il serait bien de faire un rappel aux responsables, que cette liste n'est pas figée puisque les critères à prendre en compte sont ceux de la branche.

Le directeur : Si la demande répond aux critères, la demande ne peut lui être refusée.

Elue CFDT : Je ne vois pas d'évolution possible avec ces formations DIF!

Le directeur : Le DIF ce n'est pas l'évolution mais l'employabilité.

Elue CFDT : Dans certains services, le choix des formations est vaste mais pour le service caisse et les rayons le choix est très restreint.

NDLR: La CFDT a précisé les obligations de l'employeur dans un numéro spécial de l'hyper n° 25 du 7 novembre 2005.

En novembre lors de la présentation du plan de formation 2008 il faudra au CE rediscuter du DIF.

Embauches d'été



Beaucoup de magasin constate qu'il n'y a aucun remplacement des congés.

Ce n'est pas le cas à Sallanches (magasin frontalière)

Equivalence des heures de congés payés pris et des remplacements

Juillet : 4 915 heures de congés payés pris par les salariés - 6 154 heures de remplacements **Soit un renfort de 1239 heures**

Août: 8 256 heures de congés payés pris par les salariés - 9 071 heures de remplacements **Soit un renfort de 815 heures**

Le directeur : On a fait coller ces renforts à l'activité. Les plus gros chiffres d'affaire sont entre le 15 juillet et le 15 août. Au niveau des caisses, on a regardé les journées les plus importantes en CA et rajouté plus de renforts sur 5 journées.

NDLR: Un exemple à suivre dans les magasins.

Etre attentif à ce que les renforts colle avec le chiffre d'affaire. Une analyse à faire avant et après les congés d'été.



Agents de sécurité

Le directeur : Une personne de la sécurité va intégrer Carrefour à la "réception cour". La compétence et l'expérience sont prises en compte.

Elue CFDT : Pourquoi n'y a-t-il qu'une personne qui va être intégrée ? Lors d'un C.C.E., il nous a été précisé qu'il y avait 3 postes clé : réception, PC vidéo et pointeau qui devaient être tenues par des salariés Carrefour.

Le directeur : Le nombre de personne qui intègre la structure Carrefour est variable selon les sites.

NDLR: ce que nous confirmons. Chez Carrefour il n'y a que les salariés qui subissent les contraintes des procédures nationales. Les directeurs eux les ajustent !

Nettoyage des tenues

La prise en charge obligatoire du nettoyage des tenues par l'employeur

Le directeur : Sont principalement concernés les produit frais. Le nettoyage est pris en charge par une société qui récupère les tenues toutes les semaines. Hyparlo a négocié le nettoyage des tenues Boutique Or et Financier. (Une fois par trimestre)

Elue CFDT : Et pour les autres services, n'est-ce pas une obligation puisque le port des tenues est obligatoire ?

Le directeur : Non, la loi ne nous y oblige pas.

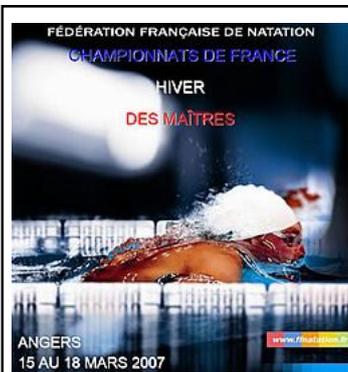
Elue CFDT : Il existe pourtant une jurisprudence de juillet 2006.



NDLR: La CFDT a précisé les obligations de l'employeur dans l'hyper n° 225 du 1er novembre 2006. Pour nous l'employeur imposant le port d'une tenue aux salariés il a l'obligation de l'entretenir ou de compenser financièrement l'entretien par le salarié.

Ce que refuse Carrefour. Il faut donc faire trancher ce litige par les tribunaux. On attend l'action d'une section syndicale sur ce sujet. Rappelons que le litige peut porter sur les 5 ans en arrière, une décision de justice ne serait donc pas anodine. Ca vaut le coup de tenter cette action !

Ce que refuse Carrefour. Il faut donc faire trancher ce litige par les tribunaux. On attend l'action d'une section syndicale sur ce sujet. Rappelons que le litige peut porter sur les 5 ans en arrière, une décision de justice ne serait donc pas anodine. Ca vaut le coup de tenter cette action !



Champion et CFDT !

Un élu de CE qui se mouille !

Lors du 13ème championnat de France d'hiver des maîtres à Angers les 14 au 18 mars 2007 2340 nageurs avaient rendez-vous. Avec une quarantaine d'engagés la catégorie C6 50/54 ans était bien représentée. Les crânes sans cheveu n'étaient que pour cause de natation et recherche de vitesse.



Serge Natchoo du CN de Salon de Provence se classe **20ème** au 200 m brasse en 3.25'63", **15ème** au 100 m brasse en 1.29'63", **17ème** au 50 m brasse en 40'23", **8ème** au 50 m dos en 40' 87"

Pas fatigué il remet ça au meeting **Alex Jany à Miramas** le 24 mars. Cette fois il se classe **1er** au 100 m brasse et **1er** au 50 m brasse.

A ces moments de "repos" Serge travaille au Carrefour de Vitrolles (13) où est délégué syndical CFDT depuis 1996 et élu du CE. On comprend mieux pourquoi Serge et son équipe recueille bon an mal an aux élections plus de 50% des voix face aux 5 organisations syndicales du magasin (le record de France !!). Qui a dit que passer la cinquantaine on manquait de muscle ! Tout son palmarès individuel sur:

http://natation.homeip.net/fiche_licence.php?iuf=943236

Chalons en Champagne

Les comptes présentés par le trésorier du CE à majorité CFDT sont certifiés par un expert comptable.

Ce n'est pas obligatoire mais nous le faisons chaque année afin d'être le plus transparent possible dans la comptabilité du CE.

L'Hyper Béziers		COMPTES ENTREPRISE CARREFOUR		Page: 2
Détail du compte de fonctionnement				
Solde initial au 01/01/2006				
	31/12/2006	31/12/2006	31/12/2006	Variations %
Total des produits de fonctionnement	109 626,63	109 626,63	109 626,63	0,00
Produits de services	109 626,63	109 626,63	109 626,63	0,00
703000 PRODUITS DES SERVICES	109 626,63	109 626,63	109 626,63	0,00
Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
703000 PRODUITS DES SERVICES COURANTS	0,00	0,00	0,00	0,00
Expenses en personnel et matériel, dépenses de	22,67	22,67	22,67	0,00
703000 TRAVAIL COURANT	22,67	22,67	22,67	0,00
Total des charges de fonctionnement	22,67	22,67	22,67	0,00
Autres	70 345,75	70 345,75	70 345,75	0,00
603000 ALIMENTATION	70 345,75	70 345,75	70 345,75	0,00
Variations de stocks	336,12	336,12	336,12	0,00
603000 VARIATION STOCKS	336,12	336,12	336,12	0,00
Autres achats et charges externes	4 192,23	4 192,23	4 192,23	0,00
604000 SOUS-TRAITANCE	807,20	807,20	807,20	0,00
605000 PRESTATIONS ASSURÉES	1 007,20	1 007,20	1 007,20	0,00
606000 Fournitures administratives	277,83	277,83	277,83	0,00
611000 Fournitures générales	82,00	82,00	82,00	0,00
612000 DOCUMENTATION	15,24	15,24	15,24	0,00
613000 DÉPENSES GÉNÉRALES	1 212,00	1 212,00	1 212,00	0,00
614000 DÉPENSES	394,65	394,65	394,65	0,00
615000 CADASTRE ET CLASSEMENT	208,68	208,68	208,68	0,00
616000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	128,20	128,20	128,20	0,00
617000 DÉPENSES	402,22	402,22	402,22	0,00
618000 TRANSPORTS	11,20	11,20	11,20	0,00
619000 DÉPENSES DIVERSES	30,60	30,60	30,60	0,00
Dépense, taxes, versements sociaux	302,60	302,60	302,60	0,00
621000 DÉPENSES SOCIALES	302,60	302,60	302,60	0,00
622000 CONTRIBUTIONS	302,60	302,60	302,60	0,00
623000 CONTRIBUTIONS	302,60	302,60	302,60	0,00
Dotations de provision	80 120,00	80 120,00	80 120,00	0,00
631000 SALAIRES AFFILIÉS	80 120,00	80 120,00	80 120,00	0,00
632000 DÉPENSES DIVERSES	80 120,00	80 120,00	80 120,00	0,00
Charges variables	14 912,12	14 912,12	14 912,12	0,00
641000 GROUPES	17 020,00	17 020,00	17 020,00	0,00
642000 DÉPENSES	1 112,12	1 112,12	1 112,12	0,00
643000 CHARGES SOCIALES - CO de sécu	1 112,12	1 112,12	1 112,12	0,00
644000 JOURNAUX	1 112,12	1 112,12	1 112,12	0,00
645000 DÉPENSES	1 112,12	1 112,12	1 112,12	0,00
646000 DÉPENSES	1 112,12	1 112,12	1 112,12	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00
650000 CHARGES DIVERSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	109 603,96	109 603,96	109 603,96	0,00

Je t'aime, moi non plus !

Les relations inter syndicales ne sont pas faciles, beaucoup trop de syndicat en France, beaucoup sans réelle représentativité et tous avec les mêmes droits.

Relations difficiles d'autant que les employeurs tentent de noyauter les petites organisations syndicales afin de s'en servir pour contrer les syndicats trop remuants.

Un élu sans aucune représentativité est facilement "achetable" et rarement à l'écoute de ses collègues.

C'est le cas chez Carrefour comme ailleurs.

Rien à voir avec les sujets qui suivent !



Force Ouvrière

Le 21ème congrès confédéral de la CGT-Force ouvrière vient de se tenir à Lille, du 25 au 29 juin.

Jean-Claude Mailly, secrétaire général depuis le 7 février 2004, vient d'être reconduit pour un deuxième mandat.

Les références à Jean Jaurès, au massacre de Fourmies, au Chant de l'Internationale et aux luttes ouvrières du Nord-Pas de Calais ont permis aux délégués de s'installer dans la grande épopée syndicale de la CGT, née en 1895 et dont descend en ligne directe la CGT - Force ouvrière (créée en 1948 après la colonisation de la CGT par le PC).

De 1989 à 2004, les querelles internes n'ont pas manqué, quelques éléments ont rejoint l'UNSA, tandis que des fédérations prenaient une distance significative avec l'appareil confédéral. Jean-Claude Mailly a donné de son organisation une image stabilisée.

Le contact est cordial avec les autres leaders syndicaux, y compris avec ceux de la CGT et de la CFDT, sans effacer pour autant les sérieuses différences doctrinale

Si Force ouvrière prend toujours un grand soin à ne pas rendre officiel le nombre de ses adhérents, personne - pas même les dirigeants confédéraux - ne donne crédit au nombre avancé (800 000) à la nouvelle Confédération syndicale internationale auxquelles vient d'adhérer FO.



Jean-Claude Mailly né le 12 mars 1953 à Béthune (Nord-Pas-de-Calais), DEA de sciences économiques et sociales.

1978 : chargé d'études à la Sécurité sociale, adhésion à Force ouvrière. **1981** : permanent au secrétariat confédéral. **1994 à 1999** : membre du Conseil économique et social. **2000** : entrée au Bureau confédéral, en charge de la communication.

Jean-Claude Mailly est le 4ème secrétaire général depuis la création de Force ouvrière poste où se sont succédés : Robert Bothereau : 1948 - 1963 - André Bergeron : 1963 - 1989 - Marc Blondel : 1989 - 2004 - Jean-Claude Mailly : depuis 2004.

Le nouveau Bureau confédéral compte 13 membres : 8 hommes et 5 femmes



L'équipe CFDT d'Aix en 2005

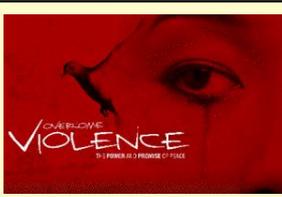
Aix en Provence

La secrétaire du C.E. (et du C.C.E) élue FO a subi une mise à pied de 3 jours, après une altercation avec un autre élu au cours d'une réunion de C.E.

FO a lu une déclaration au dernier CCE et se plaint de cette sanction et de la répression contre ses élus à Port de Bouc et à Le Merlan (fief CGT). *"Nous vous demandons d'intervenir auprès des Directions concernées afin qu'elles cessent de harceler nos représentants"*.

Une demande que nous soutenons pleinement. Nous savons, à la CFDT, et depuis longtemps ce qu'est la répression syndicale.

Ils regrettent que l'autre élu (CGT ?) n'a pas été sanctionné !! Ils poursuivent *"Si la Direction n'est pas capable de régler ses problèmes avec une certaine organisation syndicale, ce n'est pas aux élus Force Ouvrière d'en subir les conséquences."* **Là on s'étonne !!**



Etats-Unis

Il tue ses deux employés qui n'arrêtaient pas de lui demander une augmentation

Le propriétaire d'un concessionnaire automobile de Géorgie (Etats-Unis) est accusé d'avoir tué deux de ses employés parce qu'ils n'arrêtaient pas de lui demander des augmentations.

"Il nous a dit qu'il subissait énormément de stress", a dit la police d'East Point, une banlieue proche d'Atlanta.

R. M., 38 ans, avait ouvert sa concession -RM Auto International-il y a deux ans, "D'après ce que j'ai compris, les employés n'étaient pas satisfaits de leur salaire et qu'ils n'arrêtaient pas de s'en plaindre. Ce matin-là, il a tout simplement disjoncté".

Encadrement

On a pas du tout aimé l'attitude du DS CGC d'un magasin où nous sommes intervenus pour régler une situation difficile. Il critique l'intervention CFDT et tente de tirer les marrons à lui. Il est ainsi des gens qui font beaucoup mais toujours après coup !

Un responsable syndical CGC, aujourd'hui parti de l'entreprise, nous exprimait sa philosophie du mandat cadre: "Un cadre Carrefour se syndique d'abord parce qu'il a été victime d'une énorme injustice ou parce qu'il va être licencié. Après sa désignation comme délégué syndical il n'a qu'une préoccupation s'excuser auprès du patron de cet acte anormal pour un cadre Carrefour "être délégué". Dans la culture Carrefour ceci est une trahison envers l'entreprise. Il fera donc profil bas et cherchera à faire oublier cette "trahison". Par la suite il négociera son départ contre un bon chèque".

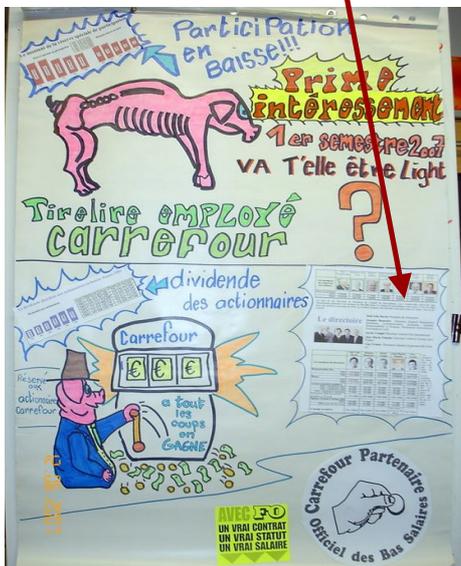
Nous avons à l'époque exprimé notre désaccord. Nous nous inscrivons en faux, des cadres se syndiquent à la CFDT pour lutter contre l'injustice, défendre les intérêts de leurs mandants tout en exerçant leurs fonctions dans l'intérêt de l'entreprise.

Mais cette vision pessimiste de l'engagement de l'encadrement doit bien s'appliquer à quelques uns pressés de faire allégeance à leur directeur en critiquant les vrais syndicalistes !!

L'hyper: toujours imité, jamais égalé !!!

Régis le délégué syndical FO d'Etampes aime bien l'hyper et nous on aime bien ses affiches et son site donc tout va bien !

La rémunération des patrons parus dans l'hyper n°239/07 et utilisée sur une de ses affiches.



La section FO du Carrefour d'Annecy annonce la parution de son premier journal. Bravo les salariés sont informés mais...

Si vous devez fabriquer ce journal en copiant "l'Hyper" merci de nous citer. Cette section a reproduit intégralement nos articles se contentant d'effacer le sigle CFDT, le nom de notre journal et prenant à son compte nos actions après avoir effacé notre sigle. Seule la couverture est d'eux. Idem pour le numéro 2 ! Quand il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir.

Nous savons que notre site sert à de nombreux militants CGT, FO et autres pour s'informer. Souvent nous voyons une page de nos infos sur un panneau syndical ou une idée CFDT reprise. Ceci nous pose aucun problème, si ce "pillage" sert aux militants de ces magasins pour mieux défendre l'intérêt des salariés tant mieux.

On ne demande pas de droits d'auteur et on attends avec impatience de lire les informations locales sur les actions dans les magasins où nous ne sommes pas présents (rien à Annecy)

Merci pour cette reconnaissance de ce travail d'information que nous poursuivons depuis 22 ans.

Sans rancune et bonnes lectures, rendez-vous à la prochaine manif!

Carrefour vend ses 12 hypermarchés Suisse

Après la récente cession des hypermarchés portugais à Sonae, Carrefour se retire de Suisse et vend ses hypermarchés à Coop

Les syndicats saluent ce départ !!!

Bienne
Canobbio-Lugan
Conthe
Dietlik
Heimber
Hinwil
La Chaux-de-Fonds
Loson
Schönbüh
Vernie
Villars-sur-Glân
Vis



Le groupe Carrefour cède à Coop sa participation de 50% dans Distributis AG (Suisse)

Les 12 magasins Carrefour en Suisse étaient détenus jusqu'ici pour moitié par Carrefour, et pour l'autre moitié par Maus Frères, propriétaire de Manor à travers le joint venture Distributis AG.

Ils ont signé un protocole d'accord concernant la cession de leurs participations respectives à Coop pour un montant de 287 millions d'euros.

En 2006, le chiffre d'affaires TTC consolidé de ces activités était de 504 millions d'euros, pour une part de marché de 1,1%.

Cet accord est soumis à l'approbation des autorités suisses de la concurrence. En cas d'approbation, l'intégration sera achevée en juin 2008. Les magasins Carrefour deviendront des hypermarchés à l'enseigne de Coop avec l'assortiment du groupe suisse.

Coop détient déjà douze centres de ce type, grâce notamment à la reprise des hypermarchés Waro à fin 2002. En comptant les douze magasins Carrefour ainsi que deux projets en cours de réalisation à St-Gall et Coire, le groupe couvrira plus largement la Suisse.

Le retrait de Carrefour de Suisse s'inscrit dans le cadre de sa stratégie. Le groupe français ne veut se développer que dans les pays où il fait partie des deux premiers acteurs du secteur.

Avec 1,1% de parts de marché, les magasins en Suisse n'ont pas la taille critique pour survivre seuls. Il est en outre difficile de dépasser les deux

rivaux historiques que sont Migros et Coop en Suisse, a expliqué le représentant de Carrefour.

Carrefour s'était déjà retiré de la Suisse après une première tentative en 1991. Faute de développement suffisant, il avait cédé à Migros les deux centres commerciaux qu'il exploitait près de Lausanne et de Bienne.

Carrefour avait fait son grand retour en 2000, en reprenant 40% du capital des hypermarchés Jumbo avec Maus Frères.

Carrefour a fermé ses enseignes, jugées peu rentables, au Japon, au Mexique, en Corée du Sud et en République tchèque.

Le distributeur a ouvert plusieurs magasins en Espagne, au Brésil, en Pologne, mais aussi en Chine et en Indonésie. Carrefour prévoit également d'ouvrir son premier hypermarché en Russie début 2008

Réactions syndicales

La Société suisse des employés de commerce (SEC Suisse) salue la reprise des supermarchés Carrefour par la Coop car elle apporte des avantages concrets aux employés.

Le syndicat Unia a salué le maintien des emplois.

Les 2200 employés conserveront leur travail, à l'exception d'une vingtaine de cadres.

Les collaborateurs de Carrefour pourront disposer de la convention collective de travail (CCT) de Coop.

Carrefour avait jusqu'ici toujours refusé de signer une convention collective de travail globale.

Ce qui n'est pas le cas de la Coop qui a conclu un tel accord avec les partenaires sociaux. Celui-ci fixe des conditions en particulier en matière de salaires minimaux, égalité des chances, vacances et prestations sociales.

Cela offre aux employé(e)s des avantages très concrets et donne un signal clair allant à l'encontre de la dérégulation laquelle on assiste dans le monde du travail.



Les médias

La liste ci-dessous est non exhaustive; elle comprend les principaux médias que nous nous servons pour ces infos.

Les quotidiens nationaux

Le Monde

Libération

Le Figaro

Les Echos

La Tribune

Presse spécialisée

Boursorama

LSA

Linéaires

Liaisons sociales

Les clés promo

Presse régionale quotidienne

Malville

Nice-Matin

Ouest-France

Le Parisien

Sud-Ouest

Les magazines

Le Nouvel observateur

L'Expansion

Agence de presse

Agence France Presse (AFP)

Agence Reuter



Deux pour le prix d'un !

Christine Lagarde (Economie) et Michel Barnier (Agriculture), se sont rendus samedi matin à l'hypermarché Carrefour d'Athis-Mons dans l'Essonne, pour faire la promotion des pêches victimes de méventes.

Les deux ministres, dont la visite a duré environ une heure, ont aussi fait un tour rapide dans le magasin, où l'opération se poursuivait. Pêches et nectarines, jaunes ou blanches: toutes étaient affichées au prix de 3 euros les deux kilos.

En début de semaine, le ministère de l'Economie avait décidé de ne pas appliquer, pour le moment, le mécanisme du « coefficient multiplicateur maximal » demandé par les producteurs, qui limite les marges en cas de crise et aurait pu aider le secteur. Une opération de promotion avait été privilégiée.

Espagne

Carrefour rachète 250 magasins en Espagne

Carrefour se renforce en Espagne. Via sa filiale Dia Espagne, le groupe français de distribution va acquérir 250 magasins "hard discount" de l'enseigne espagnole Plus auprès de l'allemand Tengelmann. Montant de l'investissement: 200 millions d'euros.

58 projets d'ouvertures de magasins

Par ailleurs, les deux groupes qui ont signé le protocole d'accord prévoient

58 projets d'ouvertures de magasins.

Le chiffre d'affaires réalisés par les 250 magasins de Tengelmann Espagne s'élève à 437 millions d'euros lors de l'exercice 2006/2007. Fin 2006, Dia gérait un parc de 2.806 magasins en Espagne pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros.



Gaz à effet de serre

Tesco lance l'étiquette carbone pour les produits alimentaires

Un paquet de chips de 35 grammes = 75 grammes de CO2. Cette information est d'ores et déjà disponible vendus par Tesco

Après les étiquettes énergie appliquées à l'automobile, à l'électroménager ou encore aux bâtiments, la grande distribution se lance dans une «



Europe

le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a dénoncé devant les eurodéputés à Strasbourg l'injustice socio-économique en Europe, évoquant les différences de salaire entre les grands patrons et les salariés, et il a appelé à « réagir ». Les salariés ne comprennent plus les appels à la modération salariale alors que les patrons des grandes entreprises gagnent des fortunes, a-t-il ajouté.

étiquette carbone» pour les produits alimentaires.

Tesco s'est en effet engagé à donner les émissions de CO2 pour chacun des 70 000 produits qu'il commercialise, avec l'appui du ministère de l'environnement et de Carbon trust, une agence spécialisée qui a mis au point la méthode de calcul des émissions carbone utilisée en Grande-Bretagne. « afin que le consommateur puisse comparer les émissions de carbone de la même manière qu'il compare les calories ou le sel contenus dans ce qu'il achète».



Roumanie

Ouverture d'un nouvel hypermarché Carrefour à Bucarest

Carrefour a inauguré officiellement, son huitième hypermarché en Roumanie, Unirea, (3 600 mètres carrés, répartie sur deux étages situé au centre-ville de Bucarest, coût cinq millions d'euros 350 emplois).

Carrefour Roumanie a fourni, depuis sa fondation, plus de 5 000 emplois. La société embauchera encore, à partir de l'automne prochain, 1 200 personnes, dont 600 à Iasi (nord-est de la Roumanie) et 600 à Cluj (centre de la Roumanie).

Carrefour Roumanie a également signé un projet en vue de l'ouverture d'un hypermarché à Braila (est de la Roumanie),. En outre, le groupe a démarré les procédures pour la construction d'un autre hypermarché à Bucarest.

Le premier hypermarché Carre-

four de Roumanie a été ouvert à Bucarest en 2001. Carrefour a ouvert huit hypermarchés en Roumanie le montant des investissements s'élevant à environ 300 millions d'euros pour un chiffre d'affaires d'au moins 608,9 millions d'euros, en hausse de 39 % par rapport à 2005.

Italie

Un petit garçon de 2 ans abandonné dans un supermarché Carrefour en Italie

Un petit garçon de deux ans a été abandonné lundi 13 août dans un caddie rempli de produits au rayon droguerie d'un supermarché de la chaîne Carrefour près de Turin, en Italie.

Des employés du supermarché, attirés par les pleurs de l'enfant, ont découvert le petit garçon dans un caddie. Personne ne s'est présenté pour récupérer l'enfant malgré différentes annonces en plusieurs langues au micro. Les carabiniers, qui ont ouvert une enquête, devaient visionner les images des caméras de vidéosurveillance afin d'identifier les parents ou les personnes qui accompagnaient l'enfant.



Ooshop

Ooshop offre les frais de livraison à ses meilleurs clients

A partir du 20 août, Ooshop modifiera ses tarifs de livraison et acheminera gratuitement les courses de ses clients les plus réguliers.

Deux conditions sont nécessaires pour bénéficier de la gratuité de livraison : passer commande au moins une fois toutes les trois semaines, pour des paniers supérieurs à 180 euros. Pour des commandes occasionnelles, le tarif de livraison passera à 3,95 euros pour un panier supérieur à 180 euros (9,95 euros pour une commande inférieure à 180 euros), contre un coût compris entre 8,90 et 10 euros actuellement. Le cybermarché du groupe Carrefour espère ainsi fidéliser ses clients.



Une tonne par an !

Un ménage belge moyen une famille de quatre personnes, deux adultes et deux enfants engloutit par an l'équivalent en volume d'une minisupérette !

Un peu plus d'une tonne de nourriture - très exactement 1.151 kilos - Un cliché exceptionnel réalisé avec la com-

plicité des hypermarchés Carrefour !

Les dépenses totales en denrées alimentaires représentent en un an 3.818,43 €, soit, divisés par 52 semaines, un Caddie moyen de 73,40 €/semaine, 3.981 € en 2006. (extrait d'un journal belge)

Hausse des prix alimentaires

"Inévitable" dans les prochains mois, selon les professionnels

La hausse des prix alimentaires en France est "inévitabile" dans les prochains mois, en raison notamment de l'augmentation des prix mondiaux des matières premières agricoles, ont indiqué mercredi les représentants de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et de la distribution.

Le président de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) Jérôme Bédier a pour sa part reconnu qu'il y aura "vraisemblablement des hausses pour le consommateur". Mais il a souhaité qu'elles soient le "plus limitées possible" et estimé qu'il faudrait tenter d'"éviter que cela dure trop longtemps".

Lu sur le net

Les prix baissent, le moral avec

Voilà la nouvelle "gag" du jour: Les prix de détail ont baissé de 0,2% au mois de juillet en France, leur hausse sur un an ressortant à 1,1%. C'est curieux d'ailleurs que l'effet solde ne soit pas plus en vue en juin et juillet...

Rien que sur le carburant de votre voiture, vous constaterez l'inverse, bientôt l'électrecite, le lait et ses dérivées (même l'europe se demande pourquoi cette hausse), la farine ayant augmenté, la baguette se sent des ailes... bref, depuis l'euro, des folles hausses permanentes, on nous dit que nos yeux sont fous et que de hausses il n'y en a point,

Juste un mot sur la société **Carrefour**; j'ai fréquenté les rayons Carrefour en Espagne, et le moins que l'on puisse dire c'est que nos amis espagnols devraient plutôt aller chez leurs petits épiciers que chez le géant mondial de la distribution. Dans les fruits des prix de 5 à 10% plus chers qu'en France avec des tomates qui culminent à plus de

3,30 euros le kilo quand elles sont deux fois moins chères en France.



J'ai même constaté que la "frite de piscine", proposée à 2,4 € en France chez Carrefour, 2,99 € chez Casino en France, presque 4 euros en Espagne à Valence quand elle termine à 1 euro en promo fin de saison de nouveau dans la région nantaise vous me direz que le prix de la frite pour piscine, n'est pas non plus le produit indispensable de base, mais quand même.

Commentaires

A propos des hausses de prix la pomme de terre en 6 ans a augmenté de...1770% (?) dommage que mon salaire ne suit pas l'augmentation de la pomme de terre!

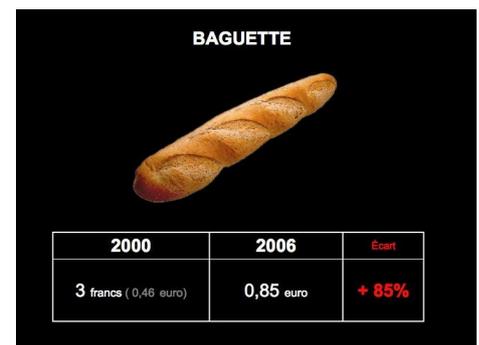
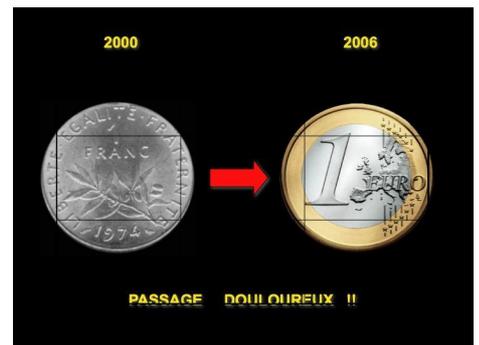
Quel est maintenant le plat du pauvre français à 920 euros par mois. le jeûne est pour moi dans mes prix

Mauvais coup de l'été

Les supermarchés vont sûrement augmenter le prix des moules

Le prix des moules ayant augmenté d'un tiers aux Pays-Bas, les supermarchés Carrefour, Colruyt et Delhaize s'apprêtent à devoir revoir à la hausse les étiquettes accolées aux savoureux mollusques.

Du côté de Delhaize, la hausse a déjà été partiellement répercutée, les clients devant déboursier depuis lundi 1,5 euro de plus par kilo de moules jumbo zélandaises. Chez Carrefour et Colruyt, aucune augmentation n'a encore été appliquée, mais cela ne semble être qu'une question de temps.





Ballon Carrefour

Le plus grand ballon de rugby sera toulousain

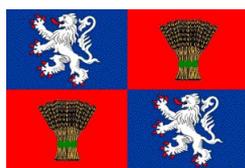
Le samedi 23 septembre, plus de 2000 personnes sont attendues sur le parking de l'hypermarché **Carrefour de Purpan**, toutes vêtues de blanc, pour dessiner un ballon ovale qui fera l'objet d'une jolie photo aérienne, prise d'un hélico ou à partir de la grande échelle des sapeurs-pompiers.

Certains participants seront vêtus de noir pour symboliser les coutures du ballon. L'objectif est de remplir une figure de 70 m sur 50 m. Le but est de figurer au célèbre Guinness Book des records.

« Cela n'a jamais été fait. On a juste vu un grand cœur, en Hongrie, ou un grand drapeau national, au Royaume-Uni. On a eu cette idée, car Toulouse est le fief du rugby, et on ne pouvait pas manquer la Coupe du Monde », indique Luc Frapper du Hellen, chargé de communication des trois magasins Carrefour de Portet-sur-Garonne, Toulouse et Labège.

L'initiative a surtout pour but de présenter Les Virades de l'Espoir, destinées à recueillir des fonds contre la mucoviscidose

L'opération, qui bénéficie du soutien de la ville de Toulouse, est organisée par l'association « Accerfour Solidarité » qui, offre son soutien financier ou logistique à diverses actions caritatives. Depuis plusieurs années, les 3 sites Carrefour de la région toulousaine apportent aussi leur soutien à d'autres opérations.



Guyenne

et Gasco-
gne



Croissance du chiffre d'affaires de 1,9% au premier semestre

Guyenne et Gasconne a réalisé un chiffre d'affaires de 254,7 Millions d'Euros au premier semestre 2007, en progression de 1,9%. Au 2ème

trimestre, l'exploitant de magasins Carrefour a réalisé 132,7 ME de chiffre d'affaires (+1,8%).

La société Sogara, désormais consolidée par mise en équivalence, a réalisé au premier semestre un chiffre d'affaires de 806,5 ME (+1,1%).

Egalement consolidés par mise en équivalence, les hypermarchés et supermarchés Centros Commerciales Carrefour ont réalisé respectivement un chiffre d'affaires de 4,37 Milliards d'euros (+6,1%) et 320 ME (+18,2%).

Coupe du monde de rugby 2007



Déclaration commune CGT, Cfdt, FO

Les organisations syndicales CGT, Cfdt et CGT-FO souhaitent apporter par cette déclaration leur soutien à cet événement sportif mondial qui se tiendra cette année en France sous le signe du

respect de l'environnement, du développement durable et du respect des normes sociales.

Elles relèvent avec satisfaction la démarche initiée par le comité d'organisation qui vise à réduire les impacts environnementaux de cet événement, notamment par des actions de sensibilisation du grand public, de réduction des émissions de gaz à effet serre : utilisation de transports propres, et de soutien aux initiatives d'investissement.

Les organisations syndicales soulignent également leur attachement à ce que le comité d'organisation conduise une politique sociale dynamique pour faire de cet événement, une opportunité d'emploi, de formation et de qualification pour plusieurs centaines de personnes à travers notamment l'application des garanties conventionnelles, les actions de formation mises en œuvre et l'aide au reclassement des salariés.

Elles souhaitent que l'expérience professionnelle acquise par tous les salariés soit reconnue, valorisée et certifiée pour leur permettre de faire valoir cet atout sur le marché du travail.

La délégation du personnel mise en place pour favoriser le dialogue social doit pouvoir jouer tout son rôle, en particulier de vigilance et d'alerte en matière de conditions de travail.

La coupe du Monde a lieu du 7 septembre au 20 octobre 12 villes, 20 équipes, 48 matchs, 6000 volontaires, 2,7 millions de billets, 4 milliards de téléspectateurs, 4 milliards d'euros de retombées



Algérie

Carrefour à la peine

Après un démarrage sur les chapeaux de roues, début 2006, Carrefour fait face à ses premières difficultés en Algérie. Selon nos informations, le géant français de la distribution a décidé de revoir à la baisse ses objectifs. Carrefour entend notamment ralentir le rythme d'implantations de ses hypermarchés. 18 nouveaux magasins devaient ouvrir d'ici à 2012 dans les grandes villes du pays. Ce ne sera pas le cas. Le géant français devrait limiter sa présence à quelques villes : Alger, Oran, Constantine et Annaba.

Chine

Carrefour, certifié "Green market" en Chine

Le distributeur est le premier à avoir obtenu une certification qui garantit la sécurité alimentaire des produits qu'il distribue. Cette

question est cruciale pour la Chine où les scandales dénonçant la contamination des produits par des substances toxiques défraient la chronique.

La certification Green Market a été élaborée, en 2004, par le ministère du commerce chinois. Elle valide un système de sécurité alimentaire (température de conservation, conditions de stockage, certificat de l'origine et test des produits, etc.) et s'adresse aux grossistes et distributeurs de produits frais (légumes, fruits, viandes et œufs).

Le processus de certification, audits compris, est géré par une organisation indépendante, la China Certification and Inspection Company (CCIC). Il s'inscrit dans un programme intitulé "Three Greens" lancé en 1999, par le ministère du commerce. Ce dernier comprend le renforcement de la législation et la formulation de nouveaux standards concernant par exemple les conditions de vente sur les marchés ou le transport et le stockage des produits alimentaires.

Le groupe a également créé, en 2004, la **Fondation Carrefour Chine pour la sécurité alimentaire** qui organise formations, séminaires internationaux et actions de sensibilisation auprès du public.

GROUPE HYPARLO

partenaire de Carrefour 

Hyparlo

Actions judiciaire dans l'affaire Hyparlo

Actionnaire minoritaire d'Hyparlo, à hauteur de 3 %, Xavier Kemlin a engagé le 16 juillet un recours en justice dans l'affaire Carrefour Hyparlo.

Objectif: remettre en cause a posteriori l'OPA. Selon le plaignant, Carrefour aurait remis à l'AMF un dossier incomplet pour aboutir frauduleusement à ses fins : la prise de contrôle d'Hyparlo, d'un commun accord entre la famille Arlaud, majoritaire, et Carrefour au détriment des intérêts des petits porteurs.

« Carrefour et Hyparlo ont multiplié les manquements, les déclarations mensongères ou approximatives et ont caché à l'AMF des pièces décisives », assure X. Kemlin.

Du côté de Carrefour, le groupe affirme avoir transmis toutes les pièces nécessaires à l'AMF à l'époque. Carrefour ne cache pas son irritation devant ce qu'il considère être un acharnement judiciaire injustifié.

« Toutes les actions engagées contre Carrefour dans cette affaire par Monsieur Kemlin ont été rejetées par les juridictions compétentes », indique un porte parole du groupe.

Le distributeur avait délivré une citation directe à Xavier Kemlin pour tentative de chantage..

Ce à quoi l'intéressé répond qu'il citera lui-même à comparaître comme témoins une quinzaine de dirigeants, actuels ou passés, des groupes Carrefour et Hyparlo....

Le commerce n'est plus créateur d'emplois

UNE PROGRESSION BRUTALEMENT INTERROMPUE

À début des années 2000, professionnels du secteur, pouvoirs publics et économistes s'enthousiasmaient de voir l'emploi dans le commerce connaître un boom. Le taux de progression annuelle dépassait allégrement les 3%. Toutes les branches du secteur ont contribué à la forte vague de créations de postes des années 1996-2003. Mais la nouveauté de cette période fut le développement du commerce de détail non alimentaire, en magasin spécialisé. 150 000 postes ont ainsi vu le jour, dont près de 25 000 dans l'habillement et autant dans l'aménagement de l'habitat, ainsi que 45 000 dans les magasins spécialisés en culture ou en sport. Ces embauches ont eu lieu pour beaucoup à temps partiel, 40% des salariés ne disposant pas d'un temps plein en 2003. Hélas, ça n'a duré qu'un temps. Le boom s'est interrompu à partir de 2003. Alors que le commerce générait près de 100 000 emplois par an jusque-là, il n'en a presque plus créé. Explications: l'équipement commercial a atteint un palier et la durée du travail s'est allongée dans le secteur. Il y a toujours autant de salariés à temps partiel, mais ils travaillent plus longtemps.



Incroyable !

Le journal allemand Bild publie des photos de la chancelière **Angela Merkel** en pleine séance de courses dans un supermarché bas de gamme qui lui valent un concert de louanges du tabloïd pour sa simplicité.

Merkel s'est rendue fin juillet dans ce supermarché à quelques minutes de la chancellerie, et elle y a acheté des citrons et des oranges.

Après avoir fait la queue comme les autres clients, elle a réglé avec des espèces tirées de son porte-monnaie. "Tout semblait étonnamment normal, à l'exception des trois gardes du corps".

Selon l'éditorialiste de Bild, cet épisode montre que Merkel est une représentante du peuple. Il compare son attitude à celle du président français Nicolas



Sarkozy, dont la proximité avec des personnalités très aisées a été critiquée en France. "Notre chancelière ne va pas sur des yachts de millionnaires. Elle fait la queue au supermarché et paie avec son argent. C'est une femme simple. Une grande femme", écrit-il.

Capital

La Société Carrefour informe ses actionnaires qu'au 31 juillet 2007 son capital est divisé en 704 902 716 actions auxquelles correspondent 824 280 778 droits de

vote. En soustrayant de ce chiffre les droits de vote qui ne peuvent être exercés, le nombre total de droits de vote ressort à 820 734 876.

Les pays abandonnés

Suisse. Vente, pour 504 millions d'euros, des 12 hypermarchés à Coop en août 2007.

Portugal. Vente, pour 662 millions d'euros, de 12 hypermarchés à Sonae en juillet 2007.

Corée du Sud. En mai 2006, le fabricant de vêtements Eland rachète 32 magasins du groupe pour 1,47 milliard d'euros.

Japon. Reprise de 8 hypermarchés Carrefour par Aeon en mars 2005.

Mexique. Cession en mars 2005 de 29 hypermarchés et de deux projets pour 519 millions d'euros.



Le cardinal Lustiger est mort

Le cardinal Aaron Jean-Marie Lustiger, né en 1926 en Pologne et archevêque de Paris entre 1981 et 2005, est décédé le 5 août d'un cancer.

Si aujourd'hui nous lui rendons hommage ce n'est pas pour son statut d'ecclésiastique, la déconfessionnalisation de la CFDT date de 1963, mais pour son aide à une initiative de l'époque où il était évêque d'Orléans (1979-1981)

*"A cet époque dans un quartier populaire (style les Minguettes) de la banlieue d'Orléans avec quelques camarades nous avons mis en place une association "Lumières et cadeaux". Le principe était simple récupérer chez **Carrefour**, grâce à l'autorisation du directeur de l'époque, tous les jouets déconditionnés et invendables. Après avoir passé plusieurs jours à les réparer les distribuer la nuit de Noël. Avec l'aide d'une dizaine de bénévoles, sacrifiant leur réveillon, nous faisons du porte à porte (dans 400 appartements) déguisés en Père Noël. On ne vous dit pas la joie des enfants qu'ils soient chrétiens, juifs, arabes ou bouddhistes quand la porte s'ouvrait.*

Mgr Lustiger s'était rendu à mon domicile pour apporter son aide et un soutien financier personnel. Il avait rencontré les habitants du quartier, de toutes religions, et avaient écouté leur vie difficile. Par la suite il prit position contre l'expulsion de travailleurs immigrés sans papier, problème toujours d'actualité 27 ans après."

Si nous n'avons pas la même vision, l'aide apportée à des militants sur le terrain de l'injustice, par cette personnalité, fut important. Merci !

Jean-Marie LUSTIGER
évêque d'Orléans

16 Dec 1970

Chers amis,

Quelle belle idée vous avez eue ! A tous, dite
mon amitié, spécialement aux jeunes des Alouarnés.
J'espère les revoir comme je le leur ai promis.
Pierre Bourdeau m'a dit que un meeting au vente des
billets pour cette fête : ci-joint ma modeste participation
à la fête.

Bon Noël à tous. Et courage pour tous

M L

14, Cloître Saint-Aignan - 45000 Orléans - Tél. (38) 53-34-48

Cfdt
des choix. des actes
Coordination CARREFOUR

Adhérer à la CFDT c'est l'assurance d'être
représenté, informé, conseillé, aidé et défendu
et tout ça pour moins de 10€ par mois
(0,75 % du salaire net sur 12 mois)

Présente



**OPERATION
COOPTATION**

Valérie
Secrétaire du CE

Lynda
Hôtesse de Caisse et Syndiquée

Manu
Délégué Syndical
Délégué du Personnel

*Votre mission, si vous l'acceptez,
peut vous permettre d'améliorer
vos conditions de travail et votre rémunération*

L'Hyper !